

Vainqueur de la Traversée du lac Memphrémagog

Asmuth pulvérise son propre record

par Jean Riendeau
et Jean-Guy Rancourt

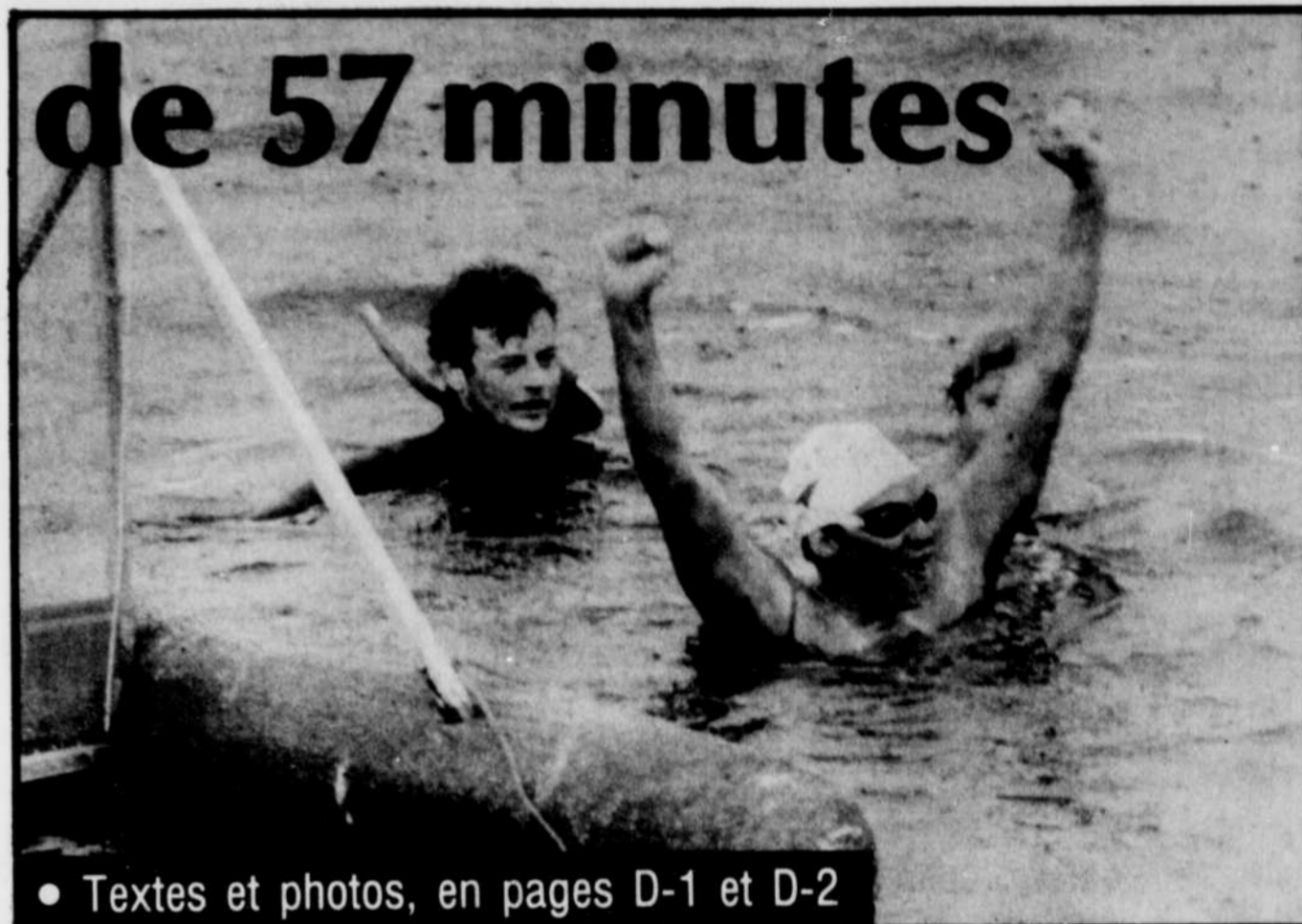
MAGOG — "J'aurais pensé qu'ils nageraient plus vite que cela", a déclaré Paul Asmuth en faisant allusion à Claudio Plit et James Kegley au terme d'une course des plus crevante (50 km) qu'il venait de boucler après s'être dépensé pendant 8h 48m et 22 s, ce qui lui valait de retrancher 57 m et 17s de son temps record (9h 51m 39s) acquis l'an dernier. Il se coiffait ainsi d'un deuxième titre consécutif à la Traversée du lac Memphrémagog, ce qui le consacre meilleur nageur de longue distance à l'échelle mondiale en '81, empochant une bourse de \$7.700.

Selon les propos du super-athlète originaire de la Californie, jamais il n'aurait cru que sa victoire serait aussi tranchante. "J'ai ressenti des malaises à l'estomac après les cinq premières heures de nage. A ce moment, je n'aurais jamais pensé de terminer avec une telle avance (il a toujours dirigé le peloton et après les cinq premières heures, il devançait d'un mille et demi son plus proche rival). J'étais très relax dans l'eau. Je me disais qu'il fallait toujours continuer à nager et ne pas se soucier du reste. Après cinq heures, je me sentais beaucoup mieux et j'ai pu augmenter mon rythme".

Et quel rythme!
En moyenne, Paul Asmuth y allait de 82 brasses à la minute, tandis que Claudio Plit (deuxième avec un chrono de 09h 26m 15s) maintenait environ 70 brasses-minute. Quant à lui, l'américain James Kegley a pris le troisième rang (09h 33m 03s), devançant le Mexicain Antonio Davalos (09-58-24). Quant à elle, Christine Cossette (6e) devait éclipser d'environ 43 minutes la marque établie en '79 par l'Américaine Penny Lea Denn à cette même traversée, grâce à un chrono de 10h 38m 24s.

Asmuth a démontré cette année qu'il était le seul et unique maître de la nage de longue distance au monde.

de 57 minutes



• Textes et photos, en pages D-1 et D-2

Paul Asmuth lève les bras en signe de victoire après avoir pulvérisé son record de la Traversée du lac Memphrémagog.

(Photo La Tribune par Stéphane Lamire)

Que dire de plus sur ce nageur bionique sinon qu'il s'est rapidement détaché du peloton de départ pour prendre une avance insurmontable, avance qu'il a même accrue plus il se dirigeait vers Magog. Et lorsque il approchait du fil d'arrivée, il a été accueilli en héros par les milliers de personnes présentes et c'est sous un tonnerre d'applaudissements qu'il a nagé le dernier kilomètre.

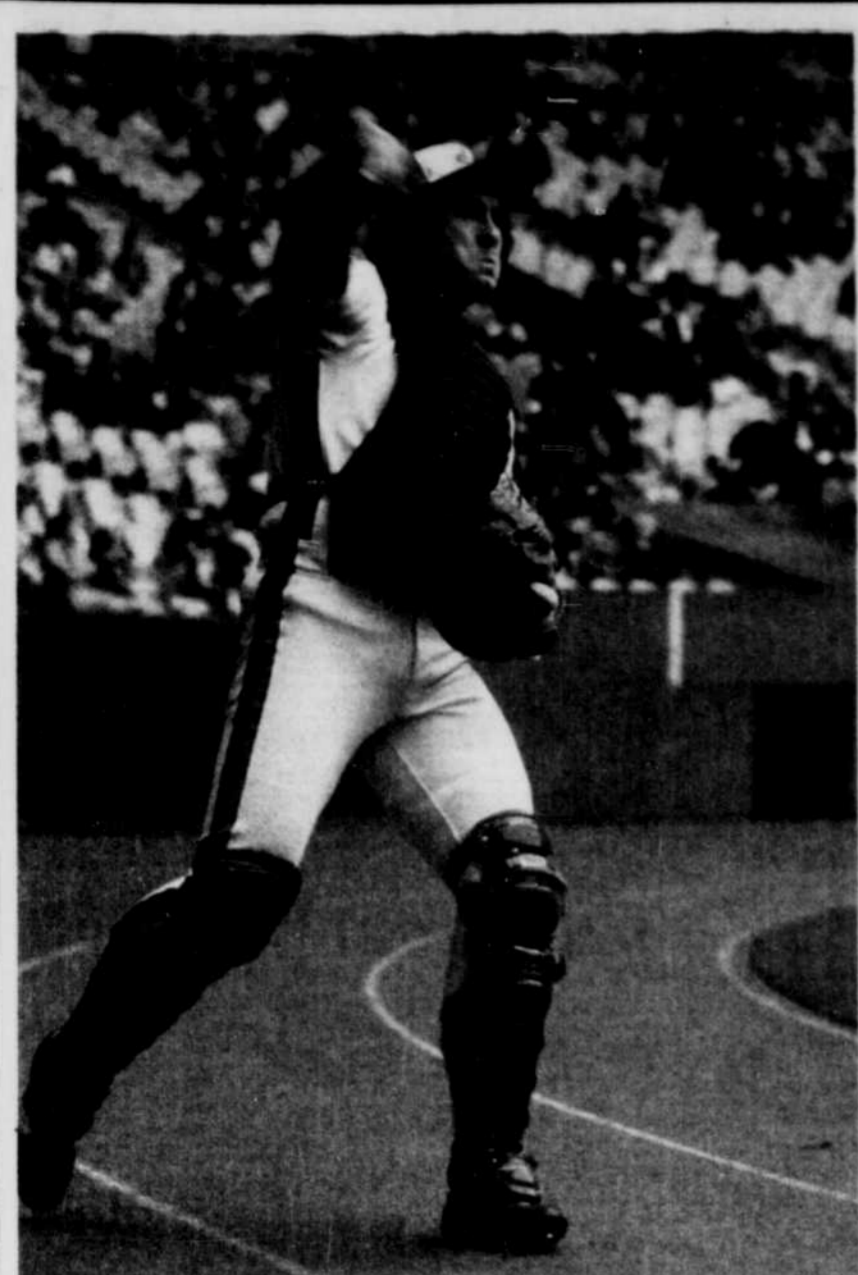
C'est maintenant devenu une coutume

de fournir les résultats des différentes traversées à travers le monde. Après Asmuth, ce sont habituellement Claudio Plit et James Kegley qui le suivent au fil d'arrivée et c'est dans cet ordre que le tout s'est déroulé à Magog une fois de plus.

Mais cette deuxième position n'a pas été facile à acquérir pour Plit. Lui et Kegley se sont échangés le deuxième rang à plusieurs reprises dans la première moitié du parcours, mais

à compter de ce moment, il a commencé à distancer son adversaire.

Du côté des dames, personne n'a été étonné de voir Christine Cossette être la première de son sexe, sixième au classement général, à faire son apparition au quai fédéral. A l'instar des Asmuth, Plit et Kegley, elle a retranché plusieurs minutes à son record personnel au lac Memphrémagog, passant de 11h 21m 45s à 10h 38m 24s.



Auteur de 2 circuits au match des Etoiles

Carter, le plus utile

• La Ligue nationale gagne 5-4

— D 1

Les contrôleurs canadiens craignent un DÉSASTRE

— B 4

bonne journée!

TEMPÉRATURE—
NUAGEUX: 25°C.
DEMAIN: NUAGEUX

C-2

SPORT—
PETITES LIGUES:
FINALE AUJOURD'HUI

D-3

ÉTATS-UNIS—
CONTRÔLEURS: 57% DES
AMÉRICAINS APPUIENT
REAGAN

D-6

CANADA—
\$5 MILLIONS DE PLUS
POUR LES SALAIRES DES
DÉPUTÉS ET SÉNATEURS

B-1

- ARTS et DIV..... B-6
- CARR. et PROF..... B-1
- DÉCÈS..... C-5
- D'UNE LIGNE..... A-2
- FINANCE..... B-3
- PETITES ANNONCES C-1
- ROMAN..... C-3
- VIVRE EN '81..... C-6

persiflage

Si on dit que les accusés ont droit à une défense honnête, pourquoi alors s'obstiner à confier leur sort à des avocats?

—o—
La faim du monde risque de provoquer la fin du monde.

—o—
Les banquiers prennent votre intérêt: vrai ou faux?

—o—
Les comptes s'en viennent. Vos boîtes à malle vont redevenir des boîtes à mal.

—o—
Le vainqueur de la traversée du Memphrémagog était tout en nages hier.



REAGAN DONNE LE FEU VERT À LA BOMBE À NEUTRONS

— D 6

Les troupes de l'Est autour de la Pologne?

WASHINGTON (AFP) — Les troupes soviétiques, est-allemandes et tchécoslovaques ont été mises en état d'alerte autour de la Pologne ces derniers jours, a annoncé dimanche la chaîne de télévision américaine NBC.

Un porte-parole du département d'Etat a déclaré dimanche soir à Washington ne pouvoir ni confirmer ni infirmer ces informations sur la situation autour de la Pologne.

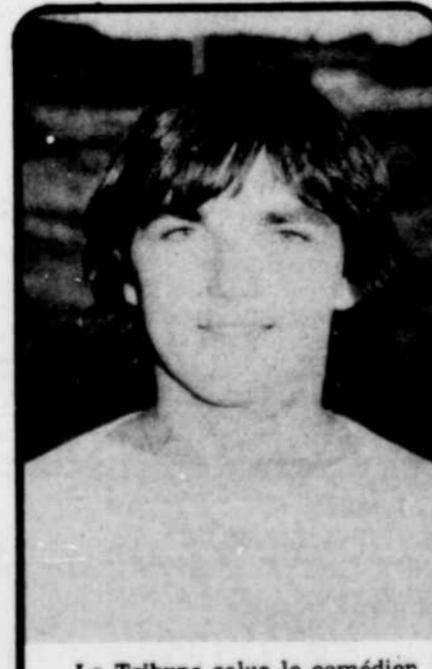
La chaîne de télévision américaine indique

"avoir appris" que ces forces du Pacte de Varsovie étaient en état d'alerte autour de la Pologne. Les mêmes dispositions s'appliqueraient aux navires de guerre soviétiques qui croisent en Mer Baltique au large de la Pologne, a ajouté NBC sans donner de source à cette information.

NBC a estimé que cette mesure, au moment où le maréchal Viktor Koulikov, commandant en chef des forces du Pacte de Varsovie, se trouvait en Pologne, était destinée à "faire pression" sur les Polonais.

POWER vend sa division des transports pour \$195 millions

— B 1



La Tribune salue le comédien Richard Letendre qui fait partie de la distribution de la pièce *Traitement de canal*, écrite et mise en scène par Daniel Lemire et présentée jusqu'au 5 septembre prochain au Théâtre d'Ulverton. (Photo La Tribune par Claude Poulin)



Le Festival du lait à Coaticook
50,000 personnes bravent la pluie

— A 4



• **CONSULTER les handicapés pour mieux répondre à leurs besoins**

— B 1

TOUJOURS LE PLUS GRAND
AU ROI DU COQ ROTI
569-9951

Dossier de
Michel Rondeau

Une mode qui semble s'implanter à Sherbrooke "Ventes de garage": le commerce serait illégal?

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Les "ventes de garage" que l'on effectue un peu partout dans la région seraient-elles illégales du fait que les citoyens ne détiennent aucun permis pour ce genre de commerce occasionnel et qu'aucune taxe n'est



Alain Mathieu

perçue sur la marchandise vendue

Des commerçants d'articles usagers, bien en règle, eux, vont jusqu'à prétendre que les "ventes de garage" ne sont pas légales, qu'elles entravent leur commerce, etc...

On dit que cette tradition vient des États-Unis et qu'il s'agit d'un excellent moyen d'écouler le surplus de marchandises accumulées au fil des ans...

Qu'il s'agisse de "ventes de garage", "ventes de parterre", "ventes de terrasse", la mode semble bien s'être implantée dans la ville de Sherbrooke où l'on compte au moins quatre ou cinq ventes du genre chaque fin de semaine la période estivale venue.

La Tribune a suivi, en fin de semaine, quelques-unes de ces ventes effectuées dans ou près des résidences privées et y a recueilli des commentaires.

Selon ces commentaires obtenus avec les instigateurs des ventes, certains n'en sont pas à leurs premières entreprises du genre et y voient presque un commerce où on peut réaliser des profits.

D'autres, la majorité, ne voient

dans ce genre d'entreprise qu'une façon bien honnête et presque amusante de se débarrasser de mar-



Pierre Demers

chandises accumulées au fil des ans et dont on veut se débarrasser sans les donner ou les jeter.

Un commerçant

Cependant, un commerçant d'articles usagers, M. Mario Ashby, a déclaré, lui, que ce genre de ventes entravait le commerce légal des articles usagers.

"Nous, on se fait critiquer maintenant parce qu'on est obligé de charger la taxe de huit pour cent sur notre marchandise. Ceux qui vendent les articles dans leurs cours, ils ne paient rien comme taxe, ils ne paient absolument rien pour des permis que, nous, on doit avoir", a précisé M. Ashby.

Ce dernier a cité en exemple son commerce qui lui coûte \$1,000 d'opération par mois. "Moi, j'ai un local officiel où je vends mes marchandises légalement. Il y a certains citoyens qui font des ventes de garage deux et trois fois par année. Ça ne leur coûte rien pour faire de telles ventes et ça nuit beaucoup aux commerçants comme moi", de révéler M. Mario Ashby.

A Sherbrooke, au cours du dernier week-end, La Tribune a visité quatre des cinq endroits où des citoyens vendaient des articles de toutes sortes sur leur pelouse, dans la cour ou dans un garage.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Des ventes où l'on peut souvent acheter un peu de tout, sans payer la taxe réglementaire et souvent à prix presque dérisoires...

me il en avait organisée une samedi.

Chaque article vendu dans sa cour est minutieusement noté dans un cahier, a-t-on pu constater.

Rue Montréal

Chez M. Jacques Lacroix, au 434 rue Montréal, il y avait aussi une vente de genre.

Ce dernier a révélé en être à sa première expérience semblable.

"J'avais pas mal de stock ramassé dans mon garage au fil des années. A force de voir les autres faire, je me suis décidé et j'ai fait une vente aujourd'hui", d'expliquer M. Lacroix.

Ce dernier avait surtout des meubles à vendre, samedi, en passant par des bols de toilettes et une paire de béquilles.

Il a en outre révélé qu'en l'espace de quelques heures, une cinquantaine de personnes lui avaient rendu visite et qu'il n'avait vendu qu'une quinzaine d'articles.

Rue Bowen

Chez M. Alain Mathieu, au 336 sud, rue Bowen, on annonçait une "vente de terrasse".

La, on y voyait surtout des meubles.

"Au lieu de jeter mon vieux stock, j'emplais toujours dans ma cave et j'accumulais le stock. A un moment donné, trop c'est trop", d'expliquer M. Mathieu.

Il a aussi précisé qu'il organisait une vente de ce genre pour la première fois et qu'il s'agissait d'une façon de se débarrasser.

"On a annoncé ça comme une vente de terrasse. C'est pas une vente de garage, c'est plutôt une vente de débarras", de déclarer le citoyen de la rue Bowen.

Questionné à savoir si la vente avait obtenu un succès dans la matinée de samedi, M. Mathieu a précisé que "c'aurait pu être mieux..."

Rue Vincent

Enfin, chez M. Denis Bureau, au 390, rue Vincent, il y avait aussi une autre vente du genre, une "vente de parterre".

"J'avais du stock de trop, j'ai décidé de faire ça pour m'en débarrasser", de déclarer M. Bureau.

Lui, il a débuté sa vente vendredi matin. Samedi midi, au moins 200 personnes lui avaient rendu visite pour acheter des articles de tout genre.

"Je considère que ça très bien marché cette vente là, mais je suis loin d'avoir tout vendu. Il y a des marchands d'occasion qui sont venus et qui ont essayé de tout acheter pour des prix dérisoires. Je ne suis pas si bête que ça, je ne leur ai rien vendu", a-t-il expliqué.

Mais pour M. Bureau, les articles qui n'ont pas été vendus, il s'en débarrassera en les donnant soit à des parents, soit à des organismes de charité.

"Il n'est pas question que ça rentre une fois de plus dans la cave", a-t-il commenté, la sourire en coin...

Il a en outre révélé ne pas penser à organiser d'autres ventes du genre.

d'une ligne... à la page.
• PUBLI-PROMOTION • RELATIONS PUBLIQUES
• PUBLICITÉ • CONCOURS • ANNONCES •

Bingo 4 → 1,000
la tribune
D'UNE VALEUR DE
\$1,000
CHACUN
4 MARATHONS CONSECUTIFS
VOTRE GENEREUX CAMELOT VOUS DIT:
Ne perdez pas, ne détruisez pas, prenez bien soin de la CARTE DE BINGO insérée dans La Tribune du 13 juin 1981. Elle vous sert à participer, non pas à 1, mais à 4 BINGOS MARATHONS!

Chaque camelot, propriétaire ou agent de route motorisée, doit le client signer un reçu de \$2500

MARATHON NO 4
MONTANT A GAGNER: \$1000.00

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **SAMEDI, le 8 août 1981:**
N-43, G-60, B-5, I-21, B-1, I-17, O-68, O-75, G-52, O-65

Numéros à marquer sur votre carte aujourd'hui: **LUNDI, le 10 août 1981:**
B-8, G-59, B-9, G-48, N-38, O-71, I-16, I-29, N-34, N-45

REGLEMENT

- Le BINGO 4-1000 est une série de 4 BINGOS-MARATHONS successifs dont l'enjeu est de \$1,000 chacun. Dans chacun de ces cas, s'il y avait plus d'un gagnant, le montant sera divisé entre eux.
- La seule carte de BINGO officielle est celle portant l'inscription La Tribune II (couleur Aquil distribué dans le journal).
- La carte La Tribune II a été distribuée avec l'édition du 13 juin 1981; le hasard joue son rôle et nous ne pouvons garantir que chaque lecteur ou abonné a reçu cette carte. Il est très difficile d'exercer un contrôle parfait dans ce domaine.
- Quand votre carte est remplie (il s'agit d'un marathon) appelez immédiatement à La Tribune (563-1818) et demandez le responsable du BINGO pour la vérification de vos numéros. Les appels doivent entrer entre 9:00 heures a.m. et 4:30 heures p.m. du lundi au vendredi inclusivement.
- Pour vous qualifier, vous devez appeler AVANT MIDI (12:00) le lendemain de la publication du numéro qui vous a permis de compléter votre carte. Pour les numéros publiés les vendredis et samedis, vous avez jusqu'au lundi MIDI pour vous qualifier. Il est évident que le participant qui aura complété sa carte avec le ou les numéros du vendredi sera déclaré gagnant avant celui qui aura complété sa carte le samedi ou le dimanche.
- Lorsque nous publions plus d'un numéro, un même jour, le premier numéro a priorité quand il s'agit de déterminer un gagnant.
- La décision de la direction de La Tribune concernant les gagnants sera finale et ces personnes devront répondre à une question d'habileté.
- La Tribune ne sera, en aucun cas, responsable pour plus de \$1,000 en argent même si la cause est due à une erreur typographique ou autres.
- La Tribune a payé les droits exigibles quant à ce concours, en vertu de la Loi sur les loteries, les courses, les concours publicitaires et les appareils d'amusement.
- Un litige quant à la conduite et l'attribution d'un prix de ce concours publicitaire peut être soumis à la Régie des loteries et courses.
- Les employés réguliers de La Tribune ne sont pas éligibles à ce concours. 88202

TRANSPORT-ACCOMPAGNEMENT Avenir encore incertain

SHERBROOKE (MM) — Qu'advient-il du service de transport-accompagnement? Sera-t-il dissous à tout jamais? Reprendra-t-il ses activités normales au cours des prochains jours? Les personnes âgées et malades continueront-elles de vivre dans cette incertitude angoissante tout en criant injustice sur tous les toits?

Toutes ces questions, reliées à l'arrêt du service (pour l'instant) du transport-accompagnement habituellement dispensé aux personnes âgées pour leur permettre de se rendre dans les hôpitaux y recevoir des traitements essentiels, demeurent sans réponse.

En effet, que ce soit au Centre local de services communautaires (CLSC), ou au Conseil régional de la santé et des services sociaux (CRSSS), les responsables n'ont pas pu prononcer sur ce que l'avenir réserve au service de transport-accompagnement.

Mme Lise Lebrun, directrice des programmes aux personnes âgées au CLSC, a affirmé que la subvention accordée à l'organisme bénévole "Joie de Vivre" était encore un besoin, même si cette subvention n'a pas été renouvelée cette année par le CRSSS. "Lorsque le projet a vu le jour, il était parrainé par "Joie de Vivre". Cette année, ça devenait trop lourd pour les bénévoles de cet organisme de supporter le fardeau d'organisation. Alors un autre organisme regroupant des personnes bénévoles de Sherbrooke-Est, de Fleurimont, de Stoke et d'Ascot Corner s'en est occupé mais ces gens ont marqué d'organisation, de structure et le CRSSS voyant ça, n'a pas accordé de subvention", d'expliquer Mme Lebrun.

Naturellement, le CRSSS qui s'occupe de répartir les argent venant du ministère des Affaires Sociales du Québec, soumet des critères bien établis avant d'accorder une subvention à quelque organisme que ce soit. "Je ne sais pas, il y a peut-être 20 ou 50 projets qui demandent des sommes d'argent, déclare Mme Lebrun, et les responsables de ces projets doivent répondre aux critères exigés par le

CRSSS. Les personnes qui désiraient toujours compter sur la subvention n'ont peut-être pas été en mesure de le faire."

Dans l'autre camp, c'est-à-dire au CRSSS, les responsables qui semblaient indiquer qu'ils ne savaient rien de cette situation ont finalement émis quelques commentaires. Le directeur adjoint en décentralisation au CRSSS, M. Michel Dubreuil, désire jeter un peu plus de lumière au cours des prochains jours. "J'entends bien rencontrer les différents organismes très prochainement. Tout d'abord, je vais vérifier quelle somme d'argent est encore disponible dans notre caisse pour ce service et nous regarderons quels sont précisément les besoins de ces personnes", de dire M. Dubreuil.

Pour sa part, le conseiller aux programmes des services aux personnes âgées du CRSSS, M. Raymond Lépine, a précisé que du montant de \$13,000 accordé en 1979 pour le programme de transport-accompagnement, il en resterait encore un peu. "La situation doit être étudiée, c'est évident. S'il y a encore de l'argent de disponible, nous verrons ce que l'on peut faire", de mentionner M. Lépine.

Questionné à savoir si le service de transport-accompagnement pourrait éventuellement poursuivre ses activités sur une base normale, M. Dubreuil n'a pas confirmé quoi que ce soit. "Nous étudierons les besoins réels, les autres ressources disponibles et les possibilités avant de prendre une décision. Je ne dis pas que c'est impossible que ce service reprenne, nous verrons...", de déclarer M. Dubreuil.

De son côté, Mme Germaine Labrecque, responsable du service de transport-accompagnement, a indiqué qu'elle n'abandonnera pas la lutte. "Si ma mémoire est bonne, dit-elle, je crois que le ministère des Affaires Sociales a consacré une somme de \$148,000.00 pour les services sociaux et les services de santé dans l'Estrie. Que l'on ne vienne pas me faire accroire qu'il n'en reste plus pour ces pauvres personnes. J'entend bien le savoir."

King wellington
REDIGEE EN COLLABORATION

chaque fois qu'ils sollicitent la collaboration de la ville...

Le stade Amédée Roy sera-t-il prêt à temps pour la première assemblée électorale officielle du maire O'Bready?...

Lorraine Guy salue ses collègues de travail de l'université et les assure qu'elle ne sera pas absente longtemps, elle déteste rester à ne rien faire...

Qui s'y frotte "s'hippique", dit-on de Mutt Dussault quand il parle de courses de chevaux à Sherbrooke?...

André Lachance est allé voir le film "Le dernier métro" mais il dit avoir été choqué par la fausse publicité... Il y en avait un le lendemain aussi...

Frank Mascolo, Richard Fabi et Vincent Roselli seraient chargés de faire comprendre à leurs collègues fonctionnaires ce qu'est la loi du silence et les conséquences pour ceux qui l'enfreignent...

Edouard et Frances Roy sont devenus grand-parents une deuxième fois... Mais n'allez surtout pas leur dire que ça les vieillit!...

Les organisateurs de manifestations culturelles à Sherbrooke souhaitent ne pas être obligés de remuer maire et monde à

TELEVISEURS SYSTEMES DE SON
BUREAU & BUREAU
569-9585

la tribune
1950, rue Roy, Sherbrooke, Qué.,
Tel.: 569-9201, J1K 2X8
Journal quotidien publié à Sherbrooke par
La Tribune Ltée. Fondé le 21 février 1910

YVON DUBÉ
Président et Éditeur

JEAN-GUY FARAH
Adjoint au président (adm.)
et Secrétaire-trésorier

LIONEL DALPÉ
Adjoint au président (prod.)
et Éditeur adjoint

RÉDACTION
JEAN VIGNEAULT
Directeur en chef
JACQUES LAFONTAINE
Chef éditorialiste-adjoint
SERGE GOSSELIN
Directeur de l'information
CHRISTIAN BELLAVANCE
Chef des nouvelles
GILLES DALLAIRE
Adjoint au chef des nouvelles
MICHEL DIONNE
Chef de pupitre
DENIS MESSIER
Directeur des pages sportives

PUBLICITÉ
FRANÇOIS VAILLANCOURT
Directeur de la Publicité
DAWSON BEAULIEU
Chef des ventes locales
PAUL ALLARD
Chef de la Production publicitaire

COMPTABILITÉ
ANDRÉ CORRIVEAU
Chef comptable
L. ALCIDE BEAUCHER
Gérant au crédit

ATELIER
JACQUES E. LEDUC
Directeur (technologie graphique)
J. JACQUES DELORME
Chef des opérations
ANDRÉ BÉLANGER
Chef de la production

EXPÉDITION
MICHEL DOYON
Chef à l'expédition
ANDRÉ JACQUES
Adjoint à l'expédition

TIRAGE
JACQUES ROY
Chef des ventes au tirage

GÉRANTS DE DISTRICT
MICHEL LAVOIE
Coaticook — Earl Angus
GUY MANSEAU
Asbestos-Windsor-Richmond
JEAN-MARC PÉPIN
Sherbrooke-Est — Fleurimont
GASTON PINARD
Drummondville — Acton Vale
JEAN-LUC PINEAULT
Bois-Francs
JEAN-CHARLES POULIN
Thetford et région

GASTON GAGNÉ
Directeur au tirage

PIERRE BEAULIEU
Magog-Deauville-Rock Forest-Sherbrooke-Nord
CONRAD BERGERON
Sherbrooke-Ouest
YVES BERGERON
Sherbrooke-Nord
Valcourt-Bromptonville
FRANÇOIS DUBÉ
Lac-Mégantic
ANDRÉ FONTAINE
Sherbrooke-Est-Ouest
Lennoxville

Courrier de deuxième classe:
Enregistrement No 1539
Abonnement: Au Canada, territoire immédiat, sauf endroits desservis par camelot et routes motorisées: 1 an: \$90.00, 6 mois: \$60.00, 3 mois: \$36.00, 1 mois: \$15.00. Hors de notre territoire immédiat, États-Unis et autres pays: 1 an: \$150.00, 6 mois: \$90.00, 3 mois: \$60.00, 1 mois: \$25.00.

"La Tribune" est sociaire de la Presse canadienne, de l'Association des quotidiens de langue française, membre de l'Association des quotidiens du Canada, affiliée à l'Audit Bureau of Circulation ABC et à l'Union internationale de la presse catholique. Sources d'informations: Presse canadienne, Presse associée, Reuter, Agence France-Press. Le service de photos fac-similes de la Presse canadienne et les agences affiliées sont autorisées à reproduire les informations de La Tribune.

Si le taux hypothécaire ne diminue pas

La survie des constructeurs menacée dans toute la région

par Daniel Forgues

SHERBROOKE — Plusieurs constructeurs de la région ont été forcés de réduire leur personnel depuis la fin des vacances de la construction et on prévoit de sérieuses difficultés pour la survie de certaines entreprises dès le pro-

chain hiver si les taux hypothécaires ne diminuent pas.

C'est du moins ce qu'a déclaré à La Tribune le directeur général de l'Association des constructeurs d'habitations de Sherbrooke, M. Claude Laffage, au cours d'une entrevue accordée en fin de semaine. Comme les taux hypothécaires

n'ont cessé d'augmenter précipitamment depuis une quinzaine de jours, les demandes de construction pour des maisons unifamiliales, surtout, sont tombées à néant dans la région de Sherbrooke, a expliqué M. Laffage.

"Il y a encore quelques constructeurs qui ont des contrats, mais c'est pour les clients qui avaient obtenu des hypothèques aux environs de 18 pour cent, bien avant la hausse précipitée qui a commencé il y a une quinzaine de jours et qui se poursuit encore", de préciser M. Laffage.

Programme d'accessibilité

Quant au programme d'accessibilité mis sur pied par les autorités gouvernementales, le directeur de l'Association des constructeurs d'habitations considère que les règles de sélection pour les candidats sont trop étroites et que les catégories de gens pouvant éventuelle-

ment profiter des avantages du programme seront très restreintes.

Ce programme, annoncé la semaine dernière, facilitera à ses bénéficiaires l'accessibilité à la propriété domiciliaire: le gouvernement entend absorber une partie des coûts d'une hypothèque pour les familles éligibles au programme.

Or, les familles qui n'ont pas un enfant de moins de 12 ans ou dont le conjoint a déjà été propriétaire ne pourront bénéficier du programme.

"Cela réduit passablement les catégories de gens éligibles, de comment M. Laffage", ajoutant que plusieurs familles ne peuvent avoir d'enfants.

Maintenant ou l'an prochain ?

A Sherbrooke et dans la région, de souligner M. Laffage, les ventes de résidences sont tout simplement

arrêtées depuis la hausse précipitée du taux d'intérêt.

Selon lui, à Sherbrooke, quelques entrepreneurs offrent encore des résidences avec des taux hypothécaires de 18 pour cent et les maisons ne se vendent pas.

Interrogé à savoir s'il valait mieux acheter maintenant ou attendre à l'an prochain risquant ainsi une baisse du taux hypothécaire, M. Laffage a expliqué à La Tribune que, pour ceux qui en ont les moyens, il serait peut-être préférable d'acheter maintenant.

"De toutes façons, les hypothèques sont maintenant renouvelables annuellement. Alors, si le taux diminue, l'hypothèque de l'année suivante sera ajustée en conséquence si on achète maintenant."

"Par contre, de continuer M. Laffage, si on attend à l'an prochain pour profiter d'une éventuelle baisse du taux, il ne faut pas oublier que les coûts de construction vont augmenter, eux, d'une façon certaine."



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

D'ici quelques mois, il se pourrait fort bien qu'on ne voit plus de maisons en construction comme celle-ci dans la région de Sherbrooke. Les taux d'intérêts élevés contribuent à cesser toute demande de construction.

Une étude commentée par les conseillers...

SHERBROOKE — A en croire le conseiller du quartier est, M. Robert Boisvert, l'étude mise de l'avant pour redresser une situation de détérioration dans la fonction publique portait davantage sur la réévaluation des cadres à l'intérieur de certaines fonctions administratives que sur la révision de la fonction elle-même.

Selon lui, la redescription des tâches vise essentiellement à déterminer la nature de la fonction qui conviendrait le plus à certains cadres municipaux dans le but de les rendre plus productifs.

En conséquence, le conseiller Boisvert estime que le conseil de ville ne doit pas se surprendre du vent de mécontentement qui souffle dans la fonction publique et qu'il doit en assumer la responsabilité puisqu'il a lui-même

Le conseiller Pinard

De son côté, le conseiller du quartier ouest, M. Antonio Pinard, a laissé entendre que le sentiment de mécontentement existait avant même que la ville décide d'entreprendre l'étude. Pour avoir vécu une expérience de la sorte alors qu'il travaillait dans une usine de la ville, le conseiller Pinard a déclaré que ce type d'étude était susceptible de créer énormément de remous au début, mais que finalement, le dénouement plairait à tout le monde.

Pour lui, le but visé n'est pas de léser qui que ce soit, mais plutôt de redresser une situation dans l'optique d'une plus grande efficacité.

"L'étude nous permettra d'appliquer de nouvelles méthodes de travail et d'amener à une plus grande productivité les individus qui se traînent les pieds", a-t-il dit.

Le conseiller Archambault

L'étude sur la réévaluation crée des frustrations qui sont normales chez certaines personnes, a révélé en fin de semaine le conseiller Jean-Guy Archambault.

"C'est normal que certaines gens soient frustrés, d'expliquer le conseiller, mais que voulez-vous, il y a certaines personnes très bien à leur place et d'autres qui le sont peut-être moins".

"Avec cette étude, on fera en sorte que chaque fonction à la Ville corresponde bien aux besoins réels de la population", de révéler le conseiller Archambault au cours d'une entrevue téléphonique.

Après cette étude commandée par la Ville à un coût de \$80.000, chaque fonction sera décrite avec tous les détails.

"Cette étude va en outre permettre d'analyser chaque fonction à la Ville. Alors, il est normal qu'on s'attende à des changements et des déplacements après les résultats", a déclaré M. Archambault.

Ce dernier a déclaré que l'étude venait à point pour la Ville de Sherbrooke. "C'est comme dans toute autre entreprise. Quand une entreprise grossit, on crée des postes d'adjoints ici et là et, à un certain moment, on est obligé de s'arrêter pour évaluer tous les postes afin de savoir s'ils correspondent bien aux différents besoins qu'on a", de déclarer M. Archambault.

Le conseiller a conclu en précisant qu'il était très favorable à cette étude sur la réévaluation des tâches, quoi que conscient que cela puisse causer des frustrations et entraîner éventuellement des changements.

LE MAIRE EST BREF

SHERBROOKE (DF) — "C'est une étude qui s'imposait", a révéle le maire Jacques O'Bready lorsqu'il a commenté cette fameuse étude sur la réévaluation des tâches que l'on réalise actuellement à la Ville de Sherbrooke.

"Evidemment que ça s'imposait. La dernière étude semblable qu'on avait faite à Sherbrooke remonte à 1973 et j'y avais moi-même participé", de préciser le maire O'Bready.

Ce dernier a également révéle qu'à sa connaissance, il n'y avait pas de mécontentement au sein de l'hôtel de Ville à la suite de l'annonce de l'étude.

Le maire a été relativement bref dans ses commentaires, précisant que l'étude n'était pas terminée et qu'aucun résultat n'était encore connu.

autorisé la direction générale à procéder à une refonte en profondeur.

Le conseiller Boisvert croit que la ville n'avait pas d'autre choix que de repenser toute la fonction publique pour obtenir une plus grande efficacité à l'intérieur des services municipaux étant donné que depuis trois ans, elle applique rigoureusement une politique de gel d'embauche du personnel.

Il a soutenu que certains cadres municipaux étaient beaucoup trop payés pour la fonction qu'ils occupent et que d'autres ne l'étaient pas suffisamment. L'étude, selon lui, permettra de régulariser la situation et de rendre justice aux plus vaillants.

A Sherbrooke hier soir

Les postiers auraient voté en faveur de l'entente de principe

SHERBROOKE (DF) — Les membres du Syndicat des postiers local de Sherbrooke auraient voté en faveur

hier soir, de l'acceptation de l'entente de principe survenue la semaine dernière.

Le 17 août

Société VIA-RAIL: audience publique

par Guy Crevier

SHERBROOKE — Un groupe de travail formé par le Parti progressiste-conservateur tiendra des audiences publiques à travers plusieurs villes canadiennes, dont Sherbrooke, sur la décision du gouvernement Trudeau de réduire les services de transport des passagers offerts par la société Via Rail.

Dans les Cantons de l'Est, la décision du gouvernement Trudeau aura comme principale conséquence de priver la population de deux services de train en moins d'un an.

A partir du 15 novembre, un premier service de train de passagers reliant, via Sherbrooke, Montréal à St-Jean (Nouveau-Brunswick) sera définitivement abandonné alors que dès l'automne 1982, la ligne de banlieue Montréal-Sherbrooke subira le même sort.

Le groupe de travail, formé à la demande expresse du chef du Parti progressiste-conservateur, M. Joe Clark, sera à Sherbrooke le 17 août afin de recueillir les plaintes des citoyens et des groupes de pression.

Dans un communiqué en provenance du bureau de M. Joe Clark, le Parti progressiste-conservateur a rappelé le caractère injuste de la décision unilatérale du gouvernement Trudeau de supprimer un cinquième des services offerts par la société Via Rail, ce qui aura comme principale conséquence de pénaliser 1,2 millions de voyageurs et 1.600 employés des chemins de fer.

Le mandat confié au groupe de tra-

vail a pour but de permettre aux citoyens d'exprimer leurs opinions au sujet de la décision de Via Rail que sur la façon d'agir du gouvernement Trudeau.

Le Parti progressiste-conservateur s'attend également à recueillir des données, à partir des témoignages des organismes publics et para-publics, sur les impacts économiques et sociaux de la décision du gouvernement Trudeau.

Les audiences pourront également être l'occasion pour la population canadienne de remettre des mémoires et des pétitions qui seront par la suite transmises au premier ministre Trudeau.

Le comité, présidé par le député Don Mazankowski, porte-parole sur les transports au sein du caucus conservateur, sera également formé des députés Sinclair Stevens, Fred McLean, Tom Siddon et David Kilgour, ainsi que du sénateur Guy Charbonneau.

En région, déjà plusieurs organismes ont fait connaître leur mécontentement et indiqué qu'ils avaient l'intention de s'objecter à la décision du gouvernement Trudeau.

Fait à noter, la population de la région de Sherbrooke sera la troisième à être consultée dans l'ensemble du Canada et la seule au Québec.

Il a été impossible de rejoindre le ministre québécois des Transports, M. Michel Clair, pour savoir si le gouvernement du Québec avait l'intention de présenter un mémoire.

Pour favoriser les échanges entre le Québec et la France

SHERBROOKE — Une nouvelle section de l'Association Québec-France vient de voir le jour à Sherbrooke et invite tous les gens intéressés à en faire partie à assister à l'assemblée de fondation qui se tiendra le jeudi 13 août, à 19 heures, au pavillon Armand Nadeau du parc Jacques-Cartier à Sherbrooke.

Québec-France est un organisme sans but lucratif visant à favoriser des échanges entre le Québec et la France, à offrir un service de documentation et d'information, ainsi que plusieurs programmes définis tels que stages, rencontres et activités de loisirs.

Le comité provisoire attend donc toutes les personnes intéressées à participer activement dans la mise sur pied du premier conseil d'administration pour la section sherbrookoise.

Par ailleurs, un porte-parole du groupe, M. Bruno Lajeunesse, est à la recherche de foyers d'accueil de la région pour héberger un groupe de visiteurs français en provenance de la région du Gatinais, en France. Ces visiteurs, de passage les 30, 31 août et 1er septembre, souhaitent être hébergés dans des familles d'ici pour les nuits des 30 et 31 août.

Toutes les personnes intéressées à

vivre cette expérience peuvent rejoindre Bruno Lajeunesse à son domicile, au numéro 562-8588.

ARRÊTÉ, ÉCROUÉ

SHERBROOKE (DF) — Un jeune homme de 19 ans a été arrêté par la police municipale de Sherbrooke en fin de semaine puis écroué pour avoir omis de se conformer à certaines conditions émises par un juge.

Selon les renseignements obtenus, l'individu avait déjà été impliqué dans une cause de voies de faits et un juge lui avait formellement interdit de communiquer avec deux des présumées victimes.

Vendredi soir, le jeune homme serait entré en contact avec les victimes, de là son arrestation, puis, sa comparution devant un juge de paix au palais de justice samedi matin.

Il doit d'ailleurs comparaître à nouveau dès ce matin, a-t-on appris; il a passé la fin de semaine en cellule, toute liberté lui ayant été refusée samedi matin lors de sa comparution.

Bien que le président du syndicat, M. Pierre Avard, se soit refusé au dévoilement de tout chiffre ou pourcentage concernant le vote pris par environ 80 postiers hier soir à Sherbrooke, La Tribune a néanmoins pu apprendre que ce vote aurait été en faveur de l'acceptation dans une proportion frisant les 80 pour-cent.

Un règlement dans la constitution du syndicat interdit le dévoilement de tout vote pris lors d'une grève.

Par ailleurs, les postiers canadiens finiront de se prononcer quant aux offres, aujourd'hui et, à 21 h, les résultats se feront connaître partout au pays.

Si l'acceptation des offres est majoritaire, les postiers rentreront au travail à minuit ce soir.

M. Avard a précisé à La Tribune que les postiers réunis pour le vote hier soir dans un hôtel de Sherbrooke

semblaient assez satisfaits des offres patronales.

Cependant, les postiers n'ont pu bénéficier d'aucune documentation, le vote étant pris dans un délai trop court après l'entente de principe survenue jeudi dernier, ce qui a empêché l'imprimerie de documents.

Environ 80 postiers sur une possibilité d'une centaine ont répondu à l'appel du syndicat pour le vote d'hier soir.

Selon M. Avard, les postiers, si l'entente est acceptée, gagneraient plusieurs conditions qui ont fortement été contestées, dont des congés de maternité mieux payés, des vacances plus longues et de meilleures conditions de sécurité et santé.

Le président du syndicat a précisé à La Tribune que la question de salaire n'avait pas été tellement le sujet du litige dans l'actuel conflit des postes.

Attaqué: 50 points de suture AU COU

SHERBROOKE — Un adolescent de 16 ans a dû recevoir une cinquantaine de points de suture dans la région du cou en début de fin de semaine, après avoir été sauvagement attaqué sur la rue en fin de soirée vendredi.

Le jeune homme, que l'on n'identifie pas en raison de son âge, marchait sur la rue Papi-neau, tout près de Loranger, en compagnie d'un ami lorsqu'une voiture s'est arrêtée à côté des deux piétons.

Trois individus se trouvaient à bord de cette automobile et l'un d'eux aurait demandé à l'adolescent concerné s'il connaissait une jeune fille qu'il a nommée.

L'adolescent connaissait effectivement la jeune fille mais ne savait pas où elle demeurait. Incidemment, vendredi soir, cette adolescente était en fugue du domicile familial.

Un des trois individus dans la voiture, sous l'influence de l'alcool, croit-on, se serait attaqué gratuitement à l'adolescent sur la rue, lui assenant un violent coup d'une chope de bière brisée au visage. La voiture a par la suite pris la fuite.

Quant à l'adolescent, il affichait deux énormes plaies dans la région du cou, blessures qui ont

nécessité au-delà de 50 points de suture par la suite.

Le jeune homme s'est réfugié chez des voisins qui l'ont immédiatement conduit à l'hôpital. Il y a reçu son congé quelques heures plus tard.

Les policiers de Sherbrooke se sont aussitôt mis à la recherche de la voiture suspecte dont on possédait une bonne description. Cette voiture a été interceptée au cours de la nuit de vendredi à samedi, mais il n'y avait que le conducteur à son bord; de fil en aiguille, les détectives André Castonguay et Marc Châteleau ont réussi à connaître l'identité de l'agresseur qui a finalement été mis aux arrêts: il s'agissait d'un individu âgé seulement de 17 ans qu'on a dû confier au Directeur de la protection de la jeunesse (DPJ). Le geste serait tout à fait gratuit, a-t-on pu apprendre et l'ivresse de l'agresseur en serait probablement l'origine.

Par ailleurs, une autre agression semblable a été commise sur le conducteur d'une voiture, angle Pacifique et Galt, vendredi, en fin de soirée, alors que le conducteur s'est vu assener un coup de bouteille de bière à la figure par un piéton.

Dans ce dossier, l'enquête est actuellement en cours.

Vols de sacoches résolus

SHERBROOKE (DF) — Les détectives de la sûreté municipale ont mis la main sur un jeune de 18 ans en fin de semaine pour deux vols de sacoches survenus quelques jours auparavant dans le quartier est.

L'identité du suspect n'a pas été dévoilée, et des accusations devraient être portées dès ce matin au palais de justice.

Selon ce que La Tribune a pu apprendre, l'individu aurait commis son premier crime jeudi dernier en s'attaquant à une dame, rue Desormeaux, lui arrachant sa sacoche et bousculant la dame en question.

La victime, qui n'a pas été identifiée non plus, a subi quelques ecchymoses, sans plus.

Mais le voleur a été pris en chasse par un policier habitant ce secteur. On l'a toutefois perdu de vue, mais il a laissé tomber la sacoche volée qu'on s'est empressé de récupérer.

Ce même individu aurait commis un crime semblable en après-midi, vendredi, rue Lafontaine et il a été pris à nouveau en chasse, cette fois, par un témoin du vol.

Se voyant pris, l'individu a remis la sacoche volée au témoin qui la pourchassait. Il a pris la fuite par après tandis que le témoin allait remettre la sacoche à la victime.

Les policiers ont procédé à l'arrestation du jeune au cours de la nuit de vendredi à samedi.

Lennoxville

Un "pendu" sous un pont: une simple farce d'étudiants ?

page 4

Thetford Mines

Franc succès des Fêtes de l'Amiante malgré le temps inclément

page 6

St-Nicéphore

Dépanneur détruit par un incendie: enquête de la SQ

page 6

Plus de 50,000 personnes au Festival du lait de Coaticook

COATICOOK (PL) — Bien que dame nature n'ait pas avantage les organisateurs du 4e Festival du lait, c'est plus de 50,000 personnes qui ont circulé sur les terrains du Festival.

Hier après-midi, une pluie diluvienne s'abat-tait sur Coaticook et incitait les gens à se masser sous les différentes tentes et abris. Quoi qu'il en soit, à nouveau cette année, amateurs de produits laitiers et curieux ont eu le loisir de se régaler de fromage, yogourt, crème glacée, lait et même de "vison blanc" ou de

ture ou de déguster un "vison blanc", création de l'établissement ou encore de savourer différents fromages frais.

Par exemple, à la fromagerie de Coaticook, samedi après-midi, on s'inquiétait des réserves de produits pour le reste de cette fin de semaine. Là, c'est par centaines qu'on s'entassait afin de pouvoir confectionner un "sunday" avec garni-

Sur les terrains du Festival du lait, la "parade de mode de vaches laitières" a encore piqué la curiosité des citadins. Il en fut de même pour la tente qu'on appelait pour l'occasion "animations et recettes" où les fins gourmets ont trouvé des plats à la dimension de leur palais.

Le concours provincial de cris d'animaux a sûrement établi un record cette année dans les annales des concours de ce type, autant par

l'assistance que par les participants.

Evidemment, vaches laitières championnes et différents animaux de la ferme, tracteurs aux accessoires les plus modernes et équipements de ferme en général avaient leur place et faisaient autant la fierté des producteurs agricoles que l'émerveillement des citadins profanes.

Il y a eu, bien entendu, toute une gamme de spectacles à partir du cheval savant jusqu'aux artistes renommés en passant par les chœurs de chant et différents orchestres se produisant dans la tente des spectacles.

Bref, un festival à la hauteur des aspirations des organisateurs, reflétant la vie quotidienne d'un bassin laitier aussi important que celui de Coaticook, et plusieurs se sont déjà donné rendez-vous pour l'an prochain.

Dans l'ensemble, rien de déplorable à souligner, sauf que le passage de l'Escadron "Porcupine" a, à un certain moment, affolé les poneys participants à la tire, ce qui a occasionné quelques blessures aux entraîneurs et propriétaires; quatre personnes ont dû être conduites à l'hôpital pour de légères blessures.



(Photo La Tribune par Pierre Lemieux)

La foule était nombreuse au Festival du lait à Coaticook, malgré la température inclemente.

La vie dans les Cantons



(Photo La Tribune par Bernard Vanier)

Une pièce de collection

M. René Lapierre, propriétaire de cette voiture Chrysler Imperial 1950, pose fièrement près du véhicule. Il fut produit 1,150 de ces modèles. Celui-ci, ayant parcouru seulement 42,000 milles, possède encore sa peinture originale. L'auto est équipée de vitres "électriques", d'une transmission automatique à pression hydraulique et d'un moteur 8 cylindres, en ligne (flat head).



Une chenille de 4 pouces

Cette grosse chenille, d'une espèce plutôt rare, a été découverte par M. Pierre Lapointe, de la rue Mailhot, à Sherbrooke, tout près de sa résidence. La chrysalide est présentement gardée dans un gros bocal, où elle se file un gros cocon. La chenille devrait devenir un gros et très beau papillon; elle mesure environ 4 pouces de longueur, comme en fait foi cette photo.



(Photo La Tribune par Claude Poulin)

Un nouveau gymnase

Les travaux de rénovation du Séminaire de Sherbrooke sont présentement en cours. Il s'agit, cette fois, d'ajouter un nouveau gymnase et des installations sportives, pour le bénéfice des étudiants.

Une auto emboutit une moto dans le brouillard et catapulte ses passagers

ROCK-Forest (DF) — Une motocyclette s'est littéralement plantée dans la calandre d'une voiture, sur le boulevard Bourque, à Rock-Forest, au cours du week-end, et ses deux passagers ont été littéralement catapultés, s'infligeant de sérieuses blessures.

Ce spectaculaire accident de la circulation est survenu à l'angle de la rue Haut-Bois et du boulevard Bourque et on a dû avoir recours à une dépanneuse et de puissantes chaînes, une heure après l'accident, pour séparer les deux véhicules soudés l'un à l'autre lors de l'impact.

La motocyclette heurtée de l'arrière a été poussée sur une centaine de pieds sur la route et on a retrouvé son réservoir à essence plusieurs centaines de pieds plus loin.

Les circonstances exactes de l'accident ne sont pas connues encore, mais on pense que la mauvaise visibilité engendrée par l'épaisse brume couvrant le secteur pourrait en être l'origine.

La collision est survenue vers 2 h 15 au cours de la nuit de vendredi à samedi et, à ce moment de la nuit, les automobilistes circulant sur le boulevard Bourque devaient sérieusement ralentir en raison du brouillard.

On croit que le conducteur de la voiture n'aurait pu voir à temps une motocyclette qui filait vers Sherbrooke sur le boulevard. La voiture aurait donc embouti la motocyclette, la poussant sur une centaine de pieds.

Les passagers de la moto ont littéralement été catapultés, l'un par en arrière, l'autre par en avant. Un de ces passagers, Martin Fontaine, 19 ans, s'est échoué dans le pare-brise de la voiture, la tête la première dans la vitre. Il s'est infligé de graves blessures à la figure ainsi qu'une fracture à une jambe.

Le second passager, Laurent Beaulieu, 18 ans, s'est infligé une sérieuse blessure au dos au moment où il s'est écrasé sur le pavé plusieurs pieds plus loin.

Les policiers de Rock-Forest ont prodigué les premiers soins aux blessés avant l'arrivée des ambulanciers de Sécurité de l'Estrie. Les deux jeunes hommes, de Sherbrooke, ont été amenés au centre hospitalier Saint-Vincent-de-Paul.

Un pendu sous un pont à Lennoxville: farce d'étudiants ?

LENNOXVILLE (DF) — De mauvais plaisants se sont amusés aux frais de la police en fin de semaine, surtout dans la nuit de samedi à dimanche, en tentant de faire croire qu'un cadavre pendait au-dessous d'un pont, dans la ville de Lennoxville.

Ce sont tout d'abord les policiers de la SQ qui ont reçu un premier appel d'un individu qui semblait passablement ivre. Cet appel a été placé à la SQ vers 5 h, hier matin, et mentionnait qu'un homme s'était suicidé en se pendant au pont surplombant la rue Queen, à l'entrée de Lennoxville.

Mais, dès ce premier appel, on se doutait que quelque chose n'allait pas tout à fait puisque l'interlocuteur avait déjà commencé à rire bien avant de couper la communication.

Néanmoins, les policiers de la SQ ont communiqué avec la police municipale, à Lennoxville, pour faire état de la pseudo-trouille.

À Lennoxville, selon ce que La Tribune a appris, deux ou trois appels semblables avaient également été placés et, là aussi, on se doutait bien que quelque chose n'allait pas...

Un "corps"

Finalement, après tous ces coups de fil, la vilaine farce a été découverte: en dessous du pont indiqué, lors des appels téléphoniques, il y avait effectivement un "corps" pendu à une corde. Mais il s'agissait d'un vulgaire bonhomme de paille qu'on avait pris la peine d'habiller convenablement de vêtements humains pour la circonstance.

Les agents de police de Lennoxville ont décroché puis détruit le "corps".

Un porte-parole de la police, à Lennoxville, a indiqué hier matin que de telles farces se renouvelaient tous les ans quand vient le temps de la rentrée des universitaires s'installant pour une autre année académique.

On l'avait cru mort mais il s'en tire avec 20 points de suture

Un skieur-acrobate percute un quai de ciment à 40 à l'heure

MAGOG (DF) — Un jeune skieur-acrobate nautique a donné un "spectacle" inattendu samedi, lors des représentations du Club de ski nautique de Sherbrooke, dans le cadre de la traversée du Memphrémagog, en percutant un quai de ciment à 40 milles à l'heure.

Le jeune homme, Charles Béliveau, 19 ans, est demeuré sous l'eau durant quelques longs instants après avoir heurté le quai fédéral à Magog et ce sont deux spectateurs qui ont plongé en vitesse pour le sortir de l'eau.

L'événement a causé tout un émoi et des responsables de l'école de ski Jean Perreault ont déclaré avoir cru que le jeune Béliveau était mort quand on l'a sorti de l'eau.

Rapidement, on avait constaté que le jeune homme saignait abondamment à la tête.

Le skieur, qui s'était associé au groupe de l'école de ski pour la fin de semaine seulement, a été transporté par ambulance à l'hôpital La

Providence tout d'abord, puis transféré au Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke par la suite.

Mais, finalement, il y avait plus de peur que de mal; bien que le jeune skieur ait dû recevoir une vingtaine de points de suture à la tête, il ne souffrait d'aucune fracture; il souffrait cependant d'une entorse à une cheville. Pas plus.

L'accident s'est produit quand Charles Béliveau revenait d'une démonstration de ski à pieds nus. L'embarcation de l'école de ski filait environ à 40 milles à l'heure au moment de l'accident.

Le jeune homme aurait lâché son câble avec quelques secondes de retard avant d'arriver au quai où il devait s'arrêter, a-t-on pu apprendre.

C'est le seul incident malheureux à être survenu à Magog au cours du week-end de la traversée.

Bien que touchés par cette mésaventure, les autres skieurs-acrobates ont donné leur spectacle quand même.

Des pensionnaires du centre Le Portage en camping à Katevale

KATEVALE (DF) — Des pensionnaires du centre de thérapie pour toxicomanes Le Portage, dans les Laurentides, ont, tour à tour, vécu dans la région de Katevale, depuis le début de l'été, en camping, et l'expérience s'est révélée un succès sur toute la ligne, a révélé Mme Huguette Audette, la représentante du centre à Sherbrooke hier après-midi.

Les autorités du centre Le Portage avaient choisi les Cantons de l'Est, au début de l'année, pour réaliser le premier projet de genre depuis la création de ce centre pour toxicomanes dont l'établissement est situé au Lac Echo, à une quarantaine de milles au nord de Montréal, tout près de Saint-Jérôme.

Selon Mme Huguette Audette, cette expérience s'est révélée très enrichissante pour les pensionnaires du centre.

Les autorités du centre avaient donc réservé, depuis la fin de juin, un secteur

"Ils étaient accompagnés de quelques surveillants seulement. Le changement de décor faisait du bien aux pensionnaires et nous n'avons réellement eu aucun problème majeur. Personne n'a même tenté de fuir le camping," de révéler Mme Audette.

les plus enrichissantes que j'aie eu l'occasion de vivre dans ma vie", de com-



Huguette Audette

menter Mme Audette, responsable du bureau du Portage à Sherbrooke.

Le centre de thérapie Le Portage a été créé en 1972. Ce centre accueille et traite les toxicomanes de tout genre. L'âge des pensionnaires varie de 15 ans à 50 ans et les stages durent généralement de quelques mois, pour les jeunes, à plus d'un an pour les adultes. Le centre des Laurentides accueille jusqu'à 70 personnes dans ses locaux et il est unique en son genre dans la province. Cet organisme dépend directement du ministère des Affaires sociales.

Les derniers pensionnaires des Laurentides ont quitté Katevale en fin de semaine.



(Photo La Tribune par Stéphane Lemire)

Depuis la fin de juin, les responsables faisaient à manger dans deux garages de toile au camping de Katevale.

CYR AUTO MAGOG Inc.

1761, rue Sherbrooke Magog 843-3337

PONTIAC
 BUICK
 CADILLAC GMC

L'HOMME FORT DE L'AUTOMOBILE

En spécial cette semaine

PHOENIX SEDAN 1981

Stock 1217

servofreins et servodirection, trans. auto., pneus radiaux blancs, radio AM.



PHOENIX SPÉCIAL
\$8,399⁰⁰

Surveillez chaque lundi le spécial de la semaine.

Plan de location à long terme disponible.



Nous pouvons battre n'importe quel prix...!

Service après-vente incomparable

Financement au taux bancaire

Concessionnaire

Pontiac-Buick-Cadillac, Phoenix, Etc. et camion GMC

ANTI-ROUILLE "TRIMM GUARD"

Garantie de 7 ans contre la rouille.

GRATUIT

Voiture éprouvée, 5 ans de garantie

Billets d'entrée sur le terrain:
adultes \$3.00; adolescents \$1.00

Important

Les billets sont gratuits et disponibles à l'entrée du terrain de l'Exposition. Il faudra OBLIGATOIREMENT être présent sur le terrain au moment du tirage et se rapporter à l'annonceur dans les dix (10) minutes chronométrées pour se mériter le (les) prix de présence distribués.

La plus grande exposition d'animaux de races Holstein et Ayrshire du Canada, reconnue par le Gouvernement fédéral.



Fernand Gignac
Mardi soir, 11 août



Paolo Noël
Samedi soir, 15 août

Exposition de Victoriaville DU 10 AU 16 AOUT 1981

SUPER SPECTACLES GRATUITS

PROGRAMMES

Lundi 10 août
9h.00 à 16h.00: Entrée des animaux et des produits agricoles
18h.00: Ouverture du terrain
20h.00: SUPER BINGO dans le nouvel aréna

- \$15.000.00 dollars en prix
- 15 tours pour \$3.00 dollars
\$200.00 dollars en prix à chaque tour
- tours spéciaux de \$1.000.00 dollars
- Grátis - Grátis - tour spécial de \$3.000.00 dollars
- Animateur: J.A. Prud'homme

Mardi 11 août
9h.30: Jugement des Légumes, des Produits de l'Erable et du Miel
10h.00: Jugement des classes de foin
17h.00: SUPER EPLUCHETTE DE BLE D'INDE gratuite
19h.30: Défilé d'ouverture d'EXPO VICTO
20h.00: Ouverture officielle de l'Exposition
20h.30: Spectacle gratuit dans l'aréna

En vedette: FERNAND GIGNAC
22h.30: SUPER TIRAGE:

Voyage à Freeport

Veau vivant

Mercredi 12 août
9h.30: Jugement du Beurce et du Fromage
Jugement des porcs
10h.00: Jugement des bovins Hereford et Simmental
18h.00: MECHOU AU BOEUF
18h.30: Jugement des Poneys
19h.00: Parade quotidienne
20h.30: Spectacle gratuit dans l'aréna
En vedette: Artistes locaux
22h.30: SUPER TIRAGE:

Gros lot de billets de loterie

Boeuf vivant

Jeudi 13 août
9h.00: Jugement des bovins Holstein
14h.00: Sortie des Légumes & Entrée des Fleurs
18h.30: Jugement des Poneys
19h.00: Parade quotidienne
20h.30: Spectacle gratuit dans l'aréna

En vedette: Ti-Gus & Ti-Mousse
22h.30: SUPER TIRAGE:

Aspirateur Aspiro
Porc vivant
Veau vivant

Vendredi 14 août
9h.30: Jugement des bovins Ayrshire
9h.30: Jugement des Fleurs
19h.00: Parade quotidienne
20h.00: Spectacle gratuit dans l'aréna
20h.30: PARADE DE MODE

Coll: Confection Dubois Ltée
21h.30: Spectacle de Véronique Béliveau
22h.30: SUPER TIRAGE:

Habit pour homme ou femme
Super Panier de provisions

Samedi 15 août
9h.00: Arrivée sur le terrain des Jeunes Eleveurs
9h.30: Jugement du jeune bétail
Concours inter-cercles
Concours de jeunes juges & Présentation
15h.00: Distribution des prix dans l'aréna
19h.00: Parade quotidienne
20h.30: Spectacle gratuit dans l'aréna
En vedette: Paolo Noël
22h.30: SUPER TIRAGE:

Clavier portatif Yamaha
Veau vivant

Dimanche 16 août
12h.00: Ouverture du terrain
14h.00: Tiro de poneys
17h.00: MECHOU à l'agneau et au porc
20h.00: SOIREE CANADIENNE
En vedette: Charlie Landry, Denis Côté, Gilles Gosselin, plus de 20 danseurs, chanteurs et gigueurs
22h.30: SUPER TIRAGE:

Boeuf vivant
Porc vivant
Veau vivant
23h.00: Fermeture d'EXPO VICTO



Véronique Béliveau
Vendredi soir, 14 août



Charlie Landry, violoneux
Dimanche soir, 16 août

PRIX DE PRESENCE
-SUPER TIRAGE-

Mardi soir, 11 août:
- Voyage à FREE-PORT, 2 personnes, 1 semaine, gracieuseté de Voyages ESCAPADE et de.....
- Veau vivant

Mercredi soir, 12 août:
- Gros lot de billets de loterie
- Boeuf vivant

Jeudi soir, 13 août:
- Aspirateur "aspiro" gracieuseté de Julien Comtois, Monsieur SINGER
- Veau et Porc vivants

Vendredi soir, 14 août:
- Habit pour lui ou elle, gracieuseté de Confection Dubois Ltée, Warwick.
- Super panier de provisions, gracieuseté de Gédéon Grenier "Le p'tit gars de chez-nous"

Samedi soir, 15 août:
- Clavier portatif Yamaha, gracieuseté de Gerald Musique, Victoriaville
- Veau vivant

Dimanche soir, 16 août:
- Boeuf vivant
- Veau vivant
- Porc vivant

- Les Rollings Diamond, acrobates
- The Aiguillars, équilibristes
- Charles & Joyce, unicyclistes
- Les Vickinas, acrobates

Mercredi soir, 12 août:
Pléiade d'artistes locaux
Jeudi soir, 13 août:
Ti-Gus & Ti-Mousse
Dimanche soir, 16 août:
Charlie Landry, violoneux
Gilles Gosselin, chanteur
Plus de 20 artistes sur scène



Les Vickinas
acrobates

Venez nous rencontrer à l'Expo, au Pavillon #2 à notre kiosque!

DE TRES BEAUX SPECIAUX

durant l'Expo.

SINGER

• Démonstration sur place du nouveau modèle "Aspiro" Super 3000.

• En montre les toutes nouvelles machines à coudre électroniques.

CENTRE DE COUTURE

REP. JULIEN COMTOIS

• Laine et articles de tricot • Bricolage

VICTORIAVILLE: 73 est, Notre-Dame — 752-2944

MAGASIN DES AVICULTEURS

Benoît Désilets, président.

Jean-Luc Blanchet, dir. gén.

Exigez toujours les oeufs "MAGAVI" chez votre épicière

Bureau-chef:
Arthabaska,
59, rue Girouard,
G6P 5T2
357-8233

Meilleurs vœux de réussite!

FERME SABLIERE

RENE FOURNIER, prop.

Troupeau Ayrshire sous contrôle R.O.P.

ST-ROSAIRE, comté d'Arthabaska
752-9338

Fabricant de:

- LAMES NIVELEUSES
- "TRAILERS" A BASCULE

SOUURE GENERALE

JACQUES DAIGLE ENR.

23 Ste-Marie, TINGWICK,
(819) 359-2246

LE ROI DE LA CARPETTE!

POITRAS TAPIS & PRELARTS

Paul Gérard Poitras, prop.
Jacques Poitras, gérant

VENTE ET INSTALLATION — NETTOYAGE DE TAPIS
LOCATION DE TAPIS DE MARIAGE

Magasin et entrepôt:
22, rue Octave, coin St-Jean-Baptiste
Victoriaville G6P 4H5 752-5862

Pour l'acheteur professionnel

PHOTOCOPIEUR MITA

en démonstration en magasin.

Le Mita DC-131, papier ordinaire
Le petit copieur des grandes idées.
L'un des plus fiables et des plus constants sur le marché.

NORMAND DOUCET (1979) INC.

EQUIPEMENT DE BUREAU
Vente - Réparation - Location
ARTHABASKA 551, boul. Bois-Francis sud (voisin du McDonald)
Tél.: 752-2727 ou 752-2218

Invitation

A TOUS à venir nous visiter à notre kiosque de

L'EXPOSITION DE VICTORIAVILLE

CO-OP

SOCIETE COOPERATIVE AGRICOLE DES BOIS-FRANCS

VICTORIAVILLE 5, Av. Pie X 758-0671
WARWICK 164, St-Louis 358-6811

FERME FLORIAN

Rejean Lafontaine, prop.

Troupeau HOLSTEIN "listé", pur-sang enregistré, sous contrôle R.O.P.

37 Bon Air
St-Paul de Chester,
GOP 1J0.
(819) 382-2391

Cette promotion est l'oeuvre de votre

CONSEILLER PUBLICITAIRE GILLES RUEL

la tribune
(819) 758-8203

PLOURDOTO inc.

2, St-Augustin, Victoriaville, Que. G6P 3K6
Pièces (819) 752-4551
Atelier (819) 752-4579

FER & METAUX BOIS-FRANCS INC.

Service de contenants
Fer usagé - métaux de toutes sortes
Vente de machinerie et outils.

Victoriaville, 381,
Boul. Bois-Francis N. G6P 1G8 758-0625

W. MICHAUD & FILS INC.

Manufacturiers de portes et châssis

Matériaux de finition pour l'intérieur et portes de chambres pré-encadrées.

ARTHABASKA 790, Boul. Bois-Francis sud 357-2144

Meilleurs vœux de succès aux exposants!

RÉFRIGERATION BOIS-FRANCS INC.

Air Climatisé **Carrier**

— Service spécialisé dans la réparation de "BULK TANK"

VENTE-SERVICE
770, Boul. Industriel est, G6P 6V7
Victoriaville 758-3111

Vœux de succès à l'Expo Victo '81!

Raichette Lynmack Lisa T.B.

FERME RAICHETTE

Troupeau HOLSTEIN "listé", pur-sang enregistré, sous contrôle PATLQ.
Moyenne du troupeau 7800 kg (17,195 lb)
Nous avons toujours de bons sujets à vendre.
Jacques Raïche, prop.
Ste-Séraphine, JOA 1E0, (819) 336-5447

Succès aux agriculteurs et aux directeurs de l'Exposition de Victoriaville

G.E. LING LTEE

Spécialiste en cartonnage
Création d'emballage de haute qualité
WARWICK — (819) 358-6894

• FARMHAND
• FORANO
• BADGER

Vente Service Exchange

CHAMPOUX MACHINERIES ENR.

WARWICK, 15 Notre-Dame, 358-2217

Plus de 50,000 visiteurs malgré une température inclément

Franc succès des Fêtes de l'Amiante

THETFORD-MINES (PS) — Malgré une température inclément qui s'est acharnée à faire office de trouble-fête depuis mercredi dernier, le dixième anniversaire des Fêtes de l'Amiante a obtenu un franc succès au cours des derniers jours alors que la population de la région de Thetford-Mines et les visiteurs ont, encore une fois, démontré que cette manifestation est de loin la plus importante et la plus appréciée.

Toutes les activités de cet événement sportif et culturel, à l'enseigne de la gratuité, ont attiré au-delà de 50,000 personnes dont quelque 12,000

au seul spectacle plein-air de Nancy Allaire et Jean Lapointe, vendredi soir dernier.

Pour ce dixième anniversaire, le défi était de taille puisque les organisateurs avaient pris la délicate décision de déménager le site de ces Fêtes de l'Amiante du terrain de la Loge

des Elans à celui du nouveau stade des Caisses populaires. Ce sont des raisons d'espace et de facilité d'accès au site qui ont incité les dirigeants de cette manifestation d'envergure à faire ce grand pas et il a été franchi avec succès alors que les différentes Places du souvenir, des patentoux, des collectionneurs, des arts, des jeu-

nes, de Kino-Amiante, de l'expression populaire et de l'Amiante ont été continuellement achalandées par les nombreux visiteurs.

L'équipe des bénévoles a aussi réussi le tour de force de modifier l'aspect du Centre des loisirs pour qu'il devienne une véritable salle d'ambiance

et de danse.

En somme, le dixième anniversaire des Fêtes de l'Amiante s'est logé à l'enseigne du succès et nul doute que le prochain défi sera à nouveau relevé avec éclat, soit la tenue du Championnat canadien senior de balle-rapide qui se déroulera à Thetford-Mines à la fin du mois d'août 1981.



Les activités gratuites des Fêtes de l'Amiante ont attiré beaucoup de gens sur la Pace d'animation, au cours des derniers jours. (Photo La Tribune)

Un jeune aurait menacé de faire sauter l'établissement de St-Nicéphore

Dépanneur détruit par un incendie: enquête de la SQ

DRUMMONDVILLE (RJ) — La Sûreté du Québec de Drummondville poursuit actuellement une enquête afin d'éclaircir les circonstances entourant l'incendie qui a complètement détruit vers 3 heures, samedi matin, le dépanneur GiGi du boulevard Allard, à St-Nicéphore.

Selon les propos du propriétaire, qui habitait avec sa famille dans un modeste logement adjacent au dépanneur, cet incendie, qui l'a dépeuplé de tous ses biens, pourrait bien être l'oeuvre d'un jeune avide de sensations.

M. Gabriel Gallant a en effet raconté qu'un jeune dans la vingtaine s'est présenté au dépanneur la veille pour y acheter "de quoi faire du feu", ce

qu'il fit en lui vendant un contenant d'huile à lampe. A la demande de M. Gallant sur ce qu'il voulait faire avec cela, l'individu lui aurait répondu d'un seul trait: "C'est pour faire sauter ton dépanneur."

M. Gallant devait par la suite relater que son épouse fut réveillée vers 3 heures dans la nuit par un fracas de verre et qu'elle a vu une boule de feu à l'intérieur de l'établissement quand

elle s'est amenée pour vérifier d'où provenait ce bruit insolite.

Mme Gallant a d'ailleurs été légèrement brûlée et elle s'est, de plus, fracturée un poignet en se pressant d'aller réveiller ses trois enfants, deux garçons et une fille qui dormaient au sous-sol.

Ce sont les pompiers de St-Nicéphore qui ont été appelés à circonscrire l'élément destructeur mais, à leur arrivée, les flammes avaient déjà causé tout le dommage évalué approximativement à \$100,000.

Au Festival du Cochon, à Ste-Perpétue

Le concours de la prise du cochon graissé condamné par la SPCA

par Richard Jean

DRUMMONDVILLE — Parmi tous les types de fêtes ou de festivals qui ont lieu au cours d'une année à travers le Québec, le Festival du Cochon de Ste-Perpétue est sans aucun doute un de ceux qui attirent le plus la faveur des gens.

DRUMMONDVILLE ET LA RÉGION

On vient en effet de partout pour prendre part aux multiples activités de cette semaine de gaieté et de camaraderie, mais principalement pour celle de la prise du "cochon graissé"; un concours qui est "l'un en verrat" comme le dit si bien le slogan du festival.

Pour ceux qui ne savent pas ce qui en est, soulignons que le jeu consiste à attraper un cochon d'environ 135 livres et de le déposer dans un baril, tout cela dans une enceinte recouverte d'environ un pied et demi de vase. Un exploit que seulement trois concurrents sur près de 30 ont pu réussir samedi soir dernier.

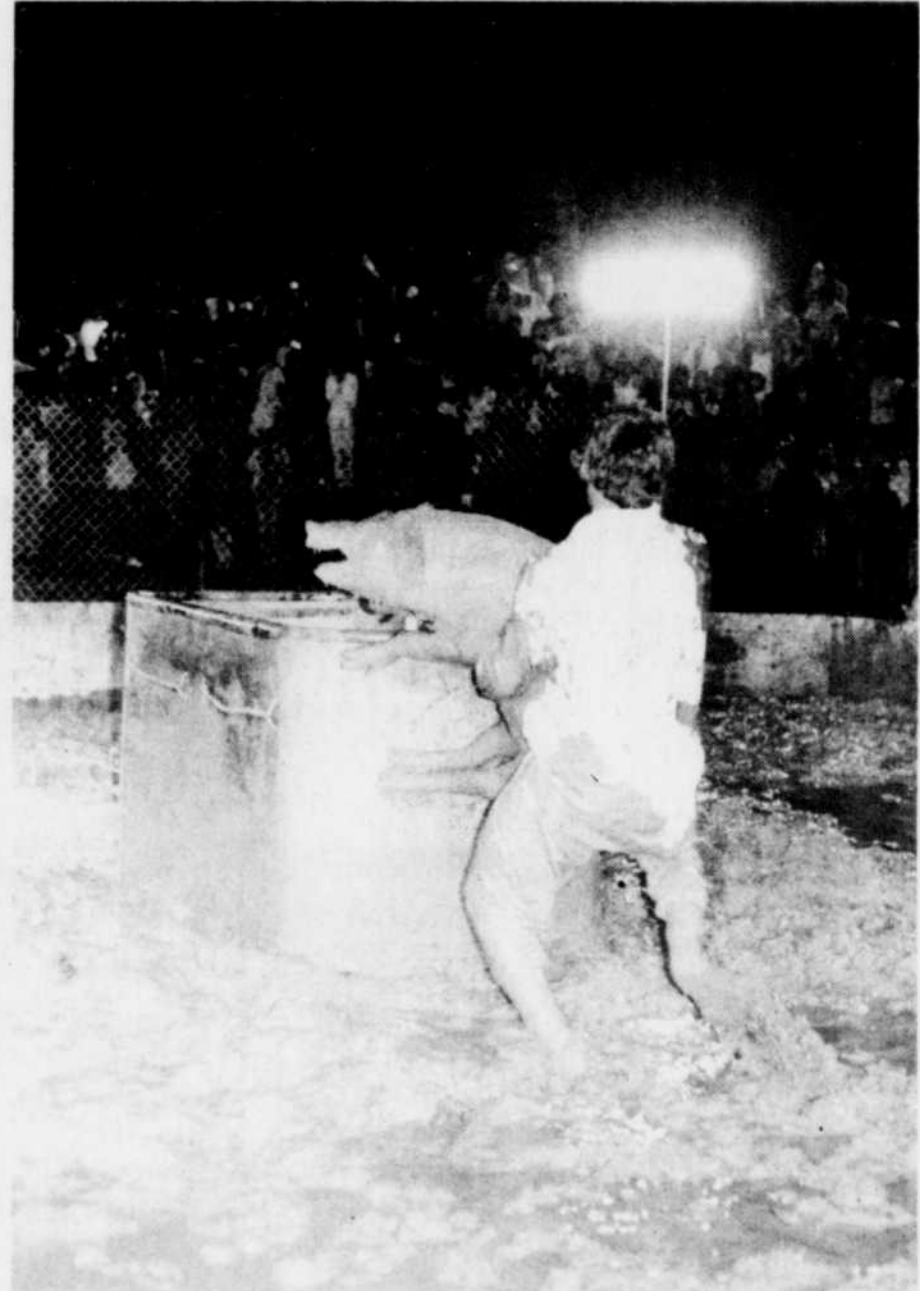
Intervention de la SPCA

Cependant, il semble bien que ce concours, qui en était à sa quatrième édition cette année, ne sourit pas à tout le monde, particulièrement aux gens de la Société protectrice des animaux qui ont voulu le faire rayer de la carte, prétextant qu'il s'agissait là d'harcèlement envers une bête.

"Nous ne comprenons pas pourquoi la SPCA fait une intervention de la sorte. Dans ce genre de concours, il n'est aucunement question de brutaliser l'animal. Bien au contraire, les cochons sont entraînés depuis une couple de mois et bien plus souvent c'est le concurrent qui court le risque de se blesser. Il n'y a aucune forme d'harcèlement là-dedans, encore bien moins que dans une course de chevaux où la bête est plus brutalisée par le fouet du conducteur. Qui plus est, notre concours a ses règlements bien précis qui défendent toute forme de brutalité comme des coups de pied ou autres actes de genre," a expliqué M. Guy Mathieu, le coordonnateur du festival, lors d'une courte entrevue.

Selon la directive de M. J.R. Comtois, directeur-général de la SPCA, le concours de la prise du cochon graissé devrait en être à sa dernière édition cette année et devra être remplacé par une autre activité l'an prochain.

"Ce n'est pas définitif. Nous pensons rencontrer M. Comtois prochainement pour tenter de le faire changer d'idée, car ce concours est l'activité par excellence de notre festival, d'autant plus qu'elle rapporte beaucoup financièrement," a conclu M. Mathieu.



Le concours de la prise du cochon graissé est l'activité principale du Festival du Cochon de Ste-Perpétue qui se poursuivra jusqu'à dimanche prochain. Selon la SPCA, il y a là harcèlement...mais quand on regarde bien, il est à se demander lequel, du concurrent ou du cochon, est harcelé. (Photo La Tribune par Richard Jean)

L'Association de la construction du centre du Québec tient son tournoi de golf le 21 août

VICTORIAVILLE — Les marteaux, scies et autres outillages de menuiserie seront mis de côté le 21 août alors que les membres de l'Association de la construction du Centre du Québec patrouilleront les allées du club de golf de Victoriaville à l'occasion de leur 15e tournoi annuel.

Guidée par une bonne expérience, une équipe chevronnée, sous la présidence de M. Lucien Desrochers, s'affaire actuellement à la planification de la journée. Les organisateurs s'attendent encore cette année à une participation massive pour la ronde de 18 trous qui sera suivie de la remise des prix et d'une danse.

Selon la coutume, six champions seront couronnés, quatre chez les hommes et deux chez les dames. Les champions et championnes défendants sont MM. Daniel Doyon, Denis Houle,

Fédération provinciale de la construction, M. Jean-Claude Lepage, son directeur, M. Michel Cliche, et le président de l'association de Québec, M. Lamontagne.

A East-Broughton Station

250 gardiens veillent sur la qualité de l'eau du Lac du 5

par Pierre Sévigny

EAST-BROUGHTON — La municipalité d'East-Broughton Station est sûrement l'une des rares localités du Québec à compter sur les services de quelque 250 gardiens de la qualité de son eau potable.

C'est pourtant le cas depuis maintenant 14 ans alors que l'Association Chasse et Pêche des Cantons de Broughton Inc veille jalousement à l'environnement du Lac du 5, qui constitue le bassin d'eau potable d'East-Broughton Station. Ce lac naturel, d'une circonférence d'environ un mille, est situé dans le rang 5 d'East-Broughton, en haut d'une montagne. Il est alimenté par des sources et la qualité de son eau est sans reproche, à un point tel que la municipalité n'a pas besoin de la traiter.

En vertu d'un contrat d'achat qui remonte à plus de 100 ans, la municipalité d'East-Broughton Station est propriétaire de ce lac et d'une bande de terrain entourant ce point d'eau. Une entente conclue en 1967 avec la municipalité permet à l'Association de bénéficier des facilités d'un superbe emplacement qui offre l'atmosphère des lacs du Nord et ce, à peine à cinq minutes d'East-Broughton.

Ce site enchanteur fait l'envie de tous les visiteurs. Et, c'est ce qui explique facilement le fait que l'Association possède toujours une très longue liste de pêcheurs qui voudraient bien, un jour, combler certains départs. Mais, depuis sa formation, l'Association compte un maximum de membres, soit 250. Cette popularité se comprend encore plus facilement quand on sait que la cotisation annuelle se situe à \$35 seulement.

En plus d'avoir accès à cet endroit pittoresque, les membres peuvent taquiner la truite. Un quo-

THETFORD-MINES ET LA RÉGION

ta de cinq prises par jour par membre est rigoureusement appliqué avec un maximum de 10 truites par semaine par membre. Au mois de juin dernier, les membres ont pris 5,571 truites, soit une moyenne de 3,5 par pêcheurs. Le mois de juillet fut encore plus intéressant avec une moyenne de 4,5 prises par pêcheurs.

Pisciculture

Malheureusement pour tout les autres, seuls les membres ont l'autorisation de pêcher dans ce lac qui contient des truites dont la taille varie entre 10 et 16 pouces. Et, selon certains membres, la qualité de la truite n'a jamais été aussi bonne que cet été.

Cette abondance et cette qualité s'expliquent aisément. L'Association pratique la pisciculture depuis 1967. D'ailleurs, cette année, le lac a étéensemencé de 12,000 truites et, à la fin juillet, près de 9,000 prises avaient été enregistrées. MM Carol Doyon et Michel Groleau, re-

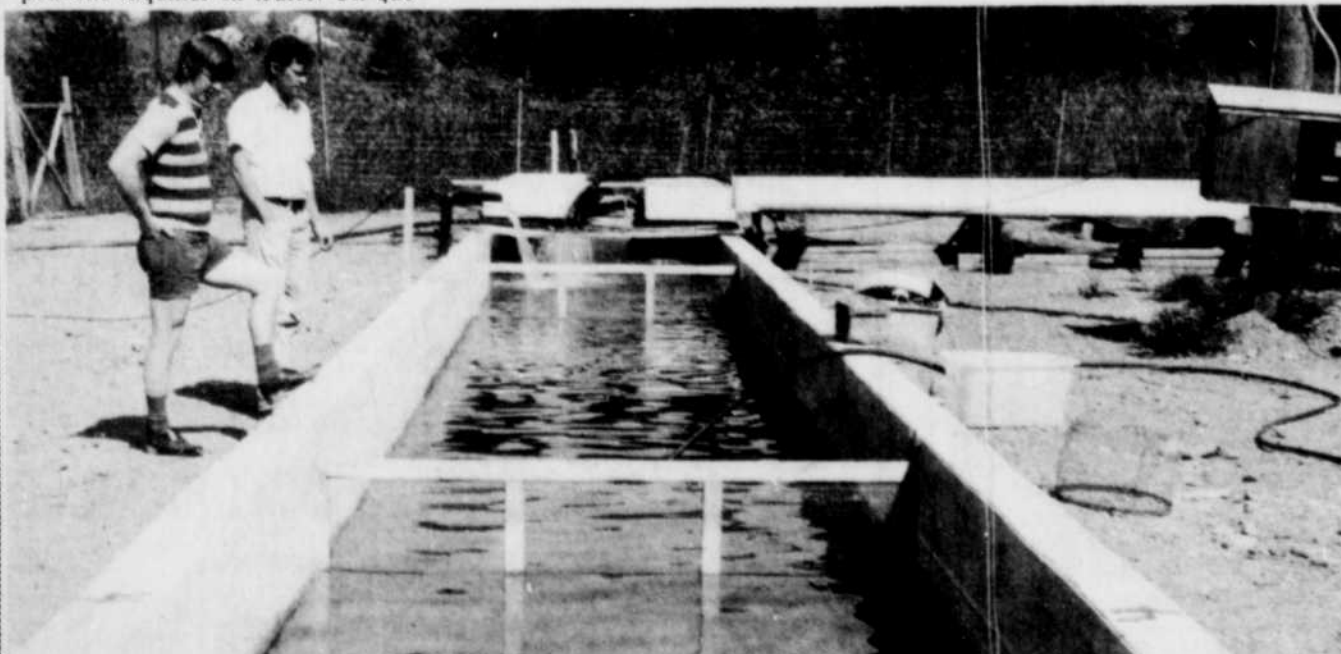
spectivement président et vice-président de l'Association, s'occupent activement des opérations relatives à la pisciculture et ce, avec deux autres membres.

Au cours des derniers mois, l'Association a investi de \$13,000 à \$15,000 pour l'aménagement d'une nouvelle installation. Ce projet s'est concrétisé grâce à des prêts de \$100 consentis par les membres et ce, sans intérêt pour une période de cinq ans. Le nouveau bassin d'élevage contient actuellement 21,000 truites de 5 mois dont la taille varie de 2 à 5 pouces. Et, dès les printemps prochains, l'Association ensemençera le lac à quatre ou cinq reprises de truites qui, en mai, auront atteint les 10 à 12 pouces.

L'Association n'a rien ménagé pour s'assurer d'une qualité garantie quant à l'élevage de la truite. Ainsi, deux membres ont suivi des cours intensifs en pisciculture. En outre, la nouvelle installation permet quatre changements d'eau à l'heure de ce vaste bassin. Incidemment, 127 gallons d'eau à la minute sont nécessaires pour un seul changement à l'heure.

La préservation de la qualité de l'environnement et de l'eau du lac demande une collaboration sans faille de tous les membres. Et, à cet effet, MM. Doyon et Groleau sont fiers d'affirmer que l'Association n'a jamais eu de difficultés à faire respecter les règlements.

Ainsi, il est strictement défendu de se baigner, d'utiliser des hors bords ou de jeter quoi que ce soit dans le lac. Les membres sont passibles d'un renvoi immédiat advenant le non-respect de l'un ou l'autre des règlements.



Le bassin d'élevage de l'Association Chasse et Pêche des Cantons de Broughton Inc con-

tient actuellement 21,000 truites d'une longueur de 2 à 5 pouces. (Photo La Tribune)

l'été à Télé 7 c'est tout naturel